

Spécial n° 9 d'octobre 2019

N° 2019 10 9

Mardi 15 octobre 2019

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

ww.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

DIRECTION DE L' ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Direction interregionale des services pénitentiaires de Bretagne-Pays de Loire

Arrêté du 14 octobre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Raphaël LAUREC en qualité de Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de l'Orne

Arrêté du 14 octobre 2019 portant délégation de signature à l'encadrement du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE- NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

**Arrêté du 14 octobre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Raphaël LAUREC
en qualité de Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation
de l'ORNE**

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 30 septembre 2019 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 4 août 2016 de prise en charge, dans le cadre d'un détachement, de Monsieur Raphaël LAUREC à compter du 1^{er} septembre 2016 en qualité de Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de l'Orne

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 20 juin 2019 de maintien en position de détachement pour une période d'un an à compter du 1^{er} septembre 2019 de Monsieur Gabriel PROUVEUR, Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 27 septembre 2019 de titularisation et de nomination à compter du 1^{er} octobre 2019 de Madame Clémentine GAUTHIER Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne

Vu le contrat de droit public à durée déterminée du 30 août 2018, entre Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Rennes et Monsieur Guillaume GUILBERT portant recrutement en qualité d'agent contractuel de catégorie A sur fonctions ou besoins particuliers de Monsieur Guillaume GUILBERT pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} octobre 2018 au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Eure et vus les avenants de renouvellement du 15 mars 2019 pour une période de 3 mois et du 25 juin 2019 pour une période d'un an.

Arrête :

Article 1er

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Monsieur Raphaël LAUREC, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de l'Orne, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Raphaël LAUREC, délégation de signature est donnée à Monsieur Gabriel PROUVEUR, Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, Madame Clémentine GAUTHIER, Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation et Mr Guillaume GUILBERT contractuel au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Fait à Rennes, le 14 octobre 2019

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes


Marie-Line HANICOT



DISP RENNES

18 bis, rue de Châtillon
CS 23131
35031 RENNES CEDEX
Téléphone : 02 56 01 66 44



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE
BRETAGNE- NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

Arrêté du 14 octobre 2019 portant délégation de signature à l'encadrement du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'ORNE

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 30 septembre 2019 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 20 juin 2019 de maintien en position de détachement pour une période d'un an à compter du 1^{er} septembre 2019 de Monsieur Gabriel PROUVEUR, Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 27 septembre 2019 de titularisation et de nomination à compter du 1^{er} octobre 2019 de Madame Clémentine GAUTHIER Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne

Vu le contrat de droit public à durée déterminée du 30 août 2018, entre Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Rennes et Monsieur Guillaume GUILBERT portant recrutement en qualité d'agent contractuel de catégorie A sur fonctions ou besoins particuliers de Monsieur Guillaume GUILBERT pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} octobre 2018 au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Eure et vus les avenants de renouvellement du 15 mars 2019 pour une période de 3 mois et du 25 juin 2019 pour une période d'un an.

Arrête :

Article 1er

A compter du 1^{er} novembre 2019 et dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne, Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale à :

Monsieur Gabriel PROUVEUR, Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, Madame Clémentine GAUTHIER, Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation et Mr Guillaume GUILBERT contractuel au service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Orne.

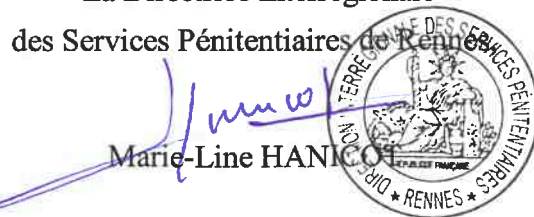
Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Fait à Rennes, le 14 octobre 2019

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes

Marie-Line HANICOT



DISP RENNES

18 bis, rue de Châtillon
CS 23131
35031 RENNES CEDEX
Téléphone : 02 56 01 66 44